



Réalisons vos idées



Fondation pour l'avancement du
théâtre francophone
au Canada



Projet Artistes
émergents
RBC

LANCEMENT DU CONCOURS DE LA TREIZIÈME ÉDITION DES PRIX D'EXCELLENCE!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

(Ottawa, le 25 avril 2017) - La Fondation pour l'avancement du théâtre francophone au Canada lançait aujourd'hui l'édition 2017 du concours national de ses Prix d'excellence. Cette année, elle remettra :

- **Huit bourses** à des professionnels actifs dans le milieu théâtral franco-canadien depuis un minimum d'un an et un maximum de dix ans et ce, toute expérience confondue ;
- **Une bourse pour permettre à un auteur d'effectuer une résidence d'écriture d'un mois en Belgique.** Pour ce prix, tous les auteurs de la francophonie canadienne sont admissibles, sans égard leur expérience.

Prix nationaux

Prix national d'excellence RBC pour un artiste émergent

Encore une fois cette année, la Fondation remettra le *Prix national d'excellence RBC pour un artiste émergent*, accompagné d'une bourse de **8 000 \$**, à l'artiste ou au travailleur culturel dont la candidature se sera démarquée parmi toutes celles reçues au plan provincial ou régional. **Il n'est pas nécessaire de soumettre sa candidature de façon explicite au Prix national d'excellence RBC pour un artiste émergent.** Tous les candidats qui postulent à un prix de nature régionale ou provinciale voient d'office leur demande être soumise dans le cadre de ce prix.

Le Prix du Centre des Écritures Dramatiques Wallonie-Bruxelles

Ce prix permettra à **un auteur, sans limite quant à son expérience**, d'effectuer une résidence d'écriture d'une durée d'un mois à la Conciergerie de Mariemont, en Belgique. D'une valeur approximative de 12 000 \$, la bourse associée à ce prix couvrira l'ensemble des dépenses inhérentes à la résidence de l'auteur.

Le Centre des Écritures Dramatiques Wallonie-Bruxelles, subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, gère une résidence d'auteurs en Hainaut, dans le domaine de Mariemont. Celle-ci est entièrement dédiée aux écritures dramatiques et accueille un seul écrivain à la fois. Le Centre des Écritures Dramatiques Wallonie-Bruxelles offrira le logement tout équipé durant un mois, l'encadrement dramaturgique, la promotion de l'auteur et de ses textes auprès des professionnels et du public, etc.

Pour obtenir plus d'informations concernant le Centre des Écritures Dramatiques Wallonie-Bruxelles, vous pouvez visiter son [site internet](#).

En plus de décrire, à l'intérieur du formulaire, le projet d'écriture qu'il désire réaliser durant la résidence, l'auteur devra soumettre un texte antérieur et complété ainsi que quelques extraits d'un texte en chantier à l'attention du jury.

Prix régionaux

Les 7 bourses accordées à de jeunes professionnels de la relève au plan provincial ou régional :

Ces bourses viennent reconnaître la contribution de jeunes professionnels qui sont actifs dans le milieu théâtral de la francophonie canadienne. Elles ont pour objectif de les encourager à y poursuivre leur carrière. Il ne s'agit cependant pas de prix de carrière, ou d'une reconnaissance de ce que l'artiste a pu faire au cours de la saison précédente, ou même de celle en cours. Le parcours général du candidat depuis son arrivée dans le milieu professionnel, la qualité et la pertinence du projet qu'il ou elle propose comptent à valeur égale dans le choix du jury.

Acadie

- **Le Prix Viola Léger** d'une valeur de **5 000\$** sera remis à un projet de **création**;
- **Le Prix Banque Nationale** d'une valeur de **5 000 \$** sera remis à un projet de **formation**;
- **Le Prix spécial Suzanne-Cyr** d'une valeur de **5 000 \$** sera remis à un artiste afin de lui permettre d'effectuer un stage au Théâtre populaire d'Acadie. **Veillez noter que le Prix spécial Suzanne-Cyr est remis sur invitation et que le/la lauréat/e n'a pas à postuler pour l'obtenir.**

Ontario

- Le prix Création de l'Ontario d'une valeur de **5 000 \$** permettra au récipiendaire d'effectuer un projet de **création**;
- Le prix Formation de l'Ontario d'une valeur de **5 000 \$** permettra au récipiendaire d'effectuer un projet de **formation**.

Ouest

- **Le Prix Power Corporation du Canada**, d'une valeur de **5 000 \$** permettra au récipiendaire de réaliser un projet **de formation**.
- **Le Prix Roland Mahé-Banque Nationale**, vient souligner l'apport exceptionnel au théâtre de l'Ouest et au théâtre de l'ensemble de la francophonie canadienne de celui qui a dirigé le Cercle Molière, à Saint-Boniface au Manitoba, de 1967 à 2012. D'une valeur de **5 000 \$**, il permettra au récipiendaire de réaliser un projet **de création**.

Critères d'admissibilité aux prix provinciaux ou régionaux

- Pour soumettre sa candidature, un individu doit œuvrer professionnellement depuis au moins un an au sein du milieu théâtral et depuis un maximum de dix ans, toutes expériences confondues. **De même, sa pratique doit s'ancrer dans le milieu de la francophonie canadienne de façon majoritaire.** Par milieu de la francophonie canadienne, on entend les provinces où les francophones sont en situation linguistique minoritaire.
- Les candidates et candidats peuvent œuvrer dans tous les champs théâtraux : écriture dramatique, mise en scène, jeu, scénographie, éclairages, régie, administration, direction de production, etc.
- Une personne qui a reçu un Prix d'excellence de la Fondation ne peut postuler l'année suivante. Par contre, elle est de nouveau admissible (si elle œuvre dans le milieu professionnel depuis un maximum de dix ans) deux années après avoir reçu un prix. Ce critère ne s'applique toutefois pas aux lauréats du Prix spécial Suzanne-Cyr, qui peuvent postuler pour un autre prix dès l'année suivante.
- Si un artiste individuel souhaite proposer sa candidature dans le cadre d'un projet collectif où d'autres créateurs sont impliqués au plan de la conception même de l'œuvre, il doit soumettre avec sa candidature une lettre signée par les autres créateurs participant au projet dans laquelle ces derniers expriment leur accord à ce que leur collègue postule à titre individuel, même si le projet est d'ordre collectif.

Un candidat peut soumettre un projet dans chacun des deux volets (formation ou création). Il ou elle ne peut toutefois soumettre plus d'un projet par catégorie. Par ailleurs, un candidat ne peut remporter, la même année, un prix régional et le Prix national d'excellence RBC pour un artiste émergent.

Pour soumettre une candidature

Les candidats devront soumettre :

- un **curriculum vitae** à jour (maximum cinq pages) ;
- un **formulaire de candidature** dûment rempli ;

À même le formulaire

- une **présentation du projet** qu'ils souhaitent réaliser avec la bourse (max. trois pages) ;
- une **prévision budgétaire**, expliquant de quelle façon le montant associé au prix pour lequel il ou elle postule sera utilisé ;
- une **lettre de parrainage*** du dossier de candidature ;

Pour le Prix Centre des Écritures Dramatiques Wallonie-Bruxelles seulement

- **quelques extraits du texte en chantier** sur lequel il souhaite travailler en résidence ;
- **un texte antérieur** et complété.

***Lettre de parrainage :** les candidats aux huit prix destinés à la relève doivent faire parrainer leur dossier avant de le soumettre à la Fondation. Les personnes suivantes peuvent agir à titre de parrain ou de marraine :

- Les directions artistiques des compagnies de l'ATFC;
- Les directions administratives des compagnies de l'ATFC;
- Un/e artiste individuel/le de la francophonie canadienne reconnu/e par ses pairs, au parcours étoffé et comptant des réalisations d'importance.

Il est à noter que cette forme de parrainage n'engage pas, sauf si elle ou il le désire, la compagnie ou l'artiste individuel au-delà du fait de reconnaître le professionnalisme du candidat et le fait que sa pratique professionnelle s'incarne de façon majoritaire dans la francophonie canadienne. Une compagnie ou un artiste individuel peut parrainer autant de candidats qu'il ou elle le désire. **Il est également à noter que les artistes qui postulent pour le Prix du Centre des Écritures Dramatiques Wallonie-Bruxelles n'ont pas à faire parrainer leur candidature.**

Projets soutenus

Pour la relève théâtrale, la Fondation pour l'avancement du théâtre francophone au Canada appuie des projets de création ou de formation. Par projets de création, on entend, par exemple, l'écriture d'un texte, un projet d'écriture scénique, la préparation d'un spectacle autogéré, etc. L'appui de la Fondation sert au développement ou encore à la réalisation du projet.

Par projets de formation, on entend toutes formes de stage, dont la durée peut être variable, ici ou à l'étranger. Il n'est pas nécessaire d'être déjà accepté au stage pour lequel on dépose un projet au moment de soumettre sa demande à la Fondation. Par contre, il va de soi que les candidatures pour lesquelles le postulant peut démontrer qu'il est déjà accepté pour suivre son stage seront favorisées. L'appui de la Fondation peut couvrir les frais d'inscription, le transport, l'hébergement et les frais de subsistance relatifs au projet.

On trouvera de multiples exemples de projets soutenus à travers les années en consultant le [site Internet de la Fondation](#) : à la section [Bourse/Les lauréats à travers les années](#).

Soumission des candidatures

Les postulants à l'ensemble des prix de la Fondation sont invités à soumettre leurs candidatures **par courriel** à l'attention d'Antoine Côté Legault, Agent de projets à l'Association des théâtres francophones du Canada, en écrivant à projets@atfc.ca

Un jury indépendant, formé de professionnels chevronnés, évaluera les demandes et sélectionnera les récipiendaires des Prix d'excellence 2017. Ceux-ci seront remis à la mi-septembre, à Ottawa, dans le cadre des Zones Théâtrales.

Pour obtenir le formulaire de candidature et des précisions quant aux modalités du concours, voir les documents ci-joints. Vous pouvez également visiter le site fondationtheatre francophone.ca ou communiquer avec Antoine Côté Legault, en écrivant à projets@atfc.ca ou en composant, sans frais, le 1 (866) 821-2233 ou le (613) 562-2233.

Les individus intéressés sont invités à faire parvenir leurs candidatures à la Fondation pour l'avancement du théâtre francophone au Canada d'ici **jeudi le 25 mai 2017 à 17h, heure d'Ottawa.**

-30-

Créée en 1998, la Fondation pour l'avancement du théâtre francophone au Canada a pour mission d'appuyer le développement du milieu théâtral francophone en situation minoritaire et d'encourager son excellence. Elle y parvient en soutenant annuellement des projets de création et de formation initiés par des artistes professionnels émergents avec pour objectif l'essor de leur carrière et leur enracinement au sein d'un milieu qui leur appartient. En septembre prochain elle procédera à la treizième remise de ses Prix d'excellence.

Étienne Gauvin
Responsable des communications
Association des théâtres francophones du Canada
1 (866) 821-2233
(613) 562-2233
Cell : (613) 720-4493
communications@atfc.ca